



MARCHÉ NOCTURNE ARTISANAL

VENDREDI 8 JUILLET 2022

BEAUVAIS

Pour le lancement de son marché nocturne artisanal, la ville de Beauvais recherche des exposants dont l'activité est liée à la création et l'artisanat.

Il sera mis à disposition barnum, tables, chaises et une alimentation en électricité 3Kw en fonction des disponibilités.

Les exposants auront la possibilité de venir avec leur propre matériel, sous réserves de validation de la commission et des conditions logistiques de l'implantation et **doivent impérativement prévoir leur éclairage (LED conseillé).**

Les barnums seront implantés sur la place Jeanne Hachette selon un plan technique défini par la Ville de Beauvais en accord avec l'autorité territoriale.

Les horaires d'ouverture au public seront les suivants de 17h à 22h et seront à respecter par les exposants.

CONDITIONS :

Voir le Règlement de Consultation et le dossier de candidature exposant, téléchargeables sur le site Internet de la Ville jusqu'au 8 juin 2022.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

La notation sur **20 points** sera effectuée de la manière suivante :

1 - Soins apportés à la présentation du dossier :

- Présentation détaillée et de qualité : **attribution de 2 points**
- Dossier peu soigné : **pas d'attribution de point**

2 - Produits artisanaux :

- Produits artisanaux : **attribution de 9 points**
- Produits n'étant pas artisanaux : **pas d'attribution de point**

3 - Démarche éco-responsable volontariste :

- Démarche initiée avec des produits locaux : **attribution de 2 points**
- Absence de toute démarche éco-responsable : **pas d'attribution de point**

4 - Qualité ou originalité des produits proposés :

- **Attribution de points allant de 0 à 7 points** selon appréciation de la Commission de sélection



LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER :

- Soit par voie postale :

Mairie de Beauvais

Direction de l'évènementiel, de l'animation et des loisirs
1 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS

- Soit à déposer sur place :

Mairie de Beauvais

Direction de l'évènementiel, de l'animation et des loisirs
Bâtiment Burton, 2^{ème} étage
1 rue Desgroux - 60000 BEAUVAIS

- Ou par mail à :

marchenocturne@beauvaisis.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :

MERCREDI 8 JUIN 2022 à 17H

Délai de rigueur, aucune candidature ne sera acceptée après ce délai, les candidatures hors délai seront signalées aux membres de la Commission de sélection avant renvoi en recommandé avec accusé de réception.

Les candidats devront présenter un dossier de candidature exposant comprenant notamment :

- Le dossier de candidature complété.
- Le règlement signé.
- Un extrait d'immatriculation (SIRENE, Kbis, répertoire des métiers, déclaration en tant qu'artisan...).
- Une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle en vigueur au moment de la manifestation et couvrant la responsabilité relative aux marchés, foires, expositions etc...
- Une liste des articles et produits proposés à la vente, leur provenance.
- Un descriptif des produits avec photographies.
- Tout document permettant d'apprécier la qualité et le sérieux de la candidature.

Les dossiers de candidature devront être les plus détaillés possibles (afin de permettre une bonne évaluation de l'activité proposée et des produits mis à la vente).